

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>1</b>
Message de la commission scolaire	2
Membres de la commission scolaire	3-4
Répartition des classes - Inspectorat	5
Horaires	6
Calendriers 2011-2012	7
2012-2013 projection	8
Manifestations	9
Maladie et demande de congé	10
Fichier informatisé	11
Services auxiliaires	12
Collaboration école-famille	12
Transport des élèves et sécurité routière	13-16
Règlement du cercle scolaire	17-18
Santé	19
Informations utiles	20

# **MESSAGE DE LA COMMISSION SCOLAIRE**

Au seuil d'une nouvelle année scolaire ...

L'année scolaire 2011-2012 est toute proche et la commission scolaire se doit de vous donner les informations utiles et indispensables pour un bon déroulement de la rentrée, puis tout au long de l'année.

Une attention particulière est accordée aux tout-petits qui feront leurs premiers pas dans le monde de l'école et à qui nous souhaitons déjà la bienvenue. Comme par le passé, la commission fera tout son possible afin d'assurer la mise en place des éléments permettant à tous les élèves, aux enseignants et aux parents de remplir au mieux leurs tâches respectives.

D'ores et déjà, la commission adresse à toutes et à tous ses vœux pour une année studieuse, riche de découvertes, des réussites et d'épanouissements.

Bonne rentrée et bonne année scolaire.

Votre commission scolaire.

## MEMBRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Président :	Laurent Marchon Rte de Cottens 41 1744 Chénens	026/466.56.16 <a href="mailto:laurentmarchon@gmail.com">laurentmarchon@gmail.com</a>
Vice-présidente :	Geneviève Mollard Rte de la Crétausa 11 1742 Autigny	026/477.25.83
Secrétaire :	Florence Monney Rte d'Autigny 28 1744 Chénens	026/477.39.76
Caissier :	Nicolas Huguenot Rte de St-Garin 9 1742 Autigny	026/477.39.72
Membre :	Frédéric Pochon Rte de la Crétausa 21 1742 Autigny	026/424.11.45
Membre :	Laura Braillard Rte de la Côte 33 1744 Chénens	026/477.13.03

Déléguée des enseignants : Nicole Descloux  
Rte de Kaisa 5  
1726 Farvagny 079/352.23.15

Représentant communal : Carmen Landolt Läubli  
Ch. de Riond Bochat 2  
1744 Chénens 026/477.39.10

Représentant communal : André Maradan  
Ch. de la Chappelle 22  
1742 Autigny 026/413.17.86

## **Rôle de la commission**

La commission veille au bon fonctionnement de l'école en général ainsi qu'à une saine collaboration entre l'école, les enseignants, les enfants et les parents. Si elle essaye d'aplanir les difficultés qui pourraient apparaître entre les différents acteurs concernés, elle n'a pas, par contre, de compétence pédagogique. Cet aspect de l'enseignement est du ressort de l'inspection.  
Chaque printemps, la commission visite l'ensemble des classes du cercle.

Le règlement scolaire, ainsi que ce bulletin d'information se trouvent sur les sites internet des communes :

[www.chenens.ch](http://www.chenens.ch)

[www.autigny.ch](http://www.autigny.ch)

## REPARTITION DES CLASSES

			<u>Tél privé</u>
Ecole enfantine	Autigny	Mme Audrey Baour Mme Nicole Mornaghini	076/446.23.32 026/401.28.82
Ecole enfantine	Autigny	Mme Véronique Freiburghaus-Vial	078/763.03.89
1P	Autigny	Mme Véronique Egger	026/413.39.57
2P	Autigny	Mme Nicole Descloux Mme Ursula Delley	079/352.23.15 026/477.10.87
3P	Chénens	Mme Joelle Delley Zhao M. Daniel Jung	076/386.87.30 026/652.17.92
5P	Chénens	Mme Carole Tissot	079/468.99.50
6P	Chénens	Mme Olivia Cudré-Mauroux	026/430.05.54
ACM et ACT	Autigny	Mme Dolorès Steiner	026/477.33.70

## INSPECTORAT

Inspection des Ecoles  
Région Nord  
Monsieur  
Dominique Bugnon  
Ch. Des Mazots 2  
1700 Fribourg

# HORAIRES

De l'école enfantine à la 6P

Matin	08h15 - 11h30
Après-midi	13h30 - 15h35

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Grande école enfantine matin	x	x	x	x	x
Petite école enfantine matin			x		
Grande école enfantine après-midi	x			x	
Petite école enfantine après-midi	x	x		x	x

La récréation est de 10h00 à 10h15. Il n'y a pas de récréation l'après-midi.

## CONGES HEBDOMADAIRES

Toutes les classes ont congé le mercredi après-midi et le samedi toute la journée.

## ALTERNANCE

Les 1P et les 2P auront congé soit le mardi matin soit le jeudi matin selon les indications données par les enseignantes concernées.

# CALENDRIERS

## CALENDRIER SCOLAIRE 2011 - 2012

Rentrée scolaire	Jeudi 25.08.11			08h15
Vacances d'automne	Du vendredi 14.10.11	15h35	Au mercredi 02.11.11	08h15
Vacances de Noël	Du vendredi 23.12.11	15h35	Au lundi 09.01.12	08h15
Vacances de Carnaval	Du vendredi 17.02.12	15h35	Au lundi 27.02.12	08h15
Vacances de Pâques	Du jeudi 05.04.12	15h35	Au lundi 23.04.12	08h15
Fin de l'année scolaire	Vendredi 06.07.12	15h35		

Congés spéciaux :

- Toussaint : 01.11.2011
- Immaculée conception : 08.12.2011
- Ascension : 17.05.2012
- Pont de l'Ascension : 18.05.2012
- Lundi de Pentecôte : 28.05.2012
- Fête Dieu : 07.06.2012
- Pont de la Fête Dieu : 08.06.2012

Jusqu'à ce jour, nous avons pour habitude de voir les vacances de Pâques se dérouler de la manière suivante : 1<sup>ère</sup> semaine pendant la semaine sainte et 2<sup>ème</sup> semaine dès le lundi de Pâques.

**ATTENTION, en 2012, il en va différemment : les vacances de Pâques ne débiteront que le Vendredi Saint.**

### CALENDRIER SCOLAIRE 2012 - 2013

Rentrée scolaire	Jeudi 23.08.12			08h15
Vacances d'automne	Du vendredi 12.10.12	15h35	Au lundi 29.10.12	08h15
Vacances de Noël	Du vendredi 21.12.12	15h35	Au lundi 07.01.12	08h15
Vacances de Carnaval	Du vendredi 08.02.13	15h35	Au lundi 18.02.13	08h15
Vacances de Pâques	Du jeudi 28.03.13	15h35	Au lundi 15.04.13	08h15
Fin de l'année scolaire	Vendredi 05.07.13	15h35		

Congés spéciaux :

- Toussaint : 01.11.2012
- Immaculée conception : 08.12.2012
- Ascension : 09.05.2013
- Pont de l'Ascension : 10.05.2013
- Lundi de Pentecôte : 20.05.2013
- Fête Dieu : 30.05.2013
- Pont de la Fête Dieu : 31.05.2013

# MANIFESTATIONS

## CAMP DE SKI

Le camp de ski aura lieu au chalet Arc-en-ciel à Torgon et durant la semaine du 30 janvier au 3 février 2012. Les enfants des classes : 2P, 3P, 4P, 5P et de la 6P y participeront la semaine entière. Ce camp aura lieu part n'importe quel temps.

Selon les directives de la loi scolaire, le port du casque est obligatoire depuis 2011.

## LOTOS

- 2 octobre 2011
- 15 janvier 2012
- 13 mai 2012

Pour un bon déroulement de ces manifestations, nous demandons à chaque parent inscrit de remplir sa tâche. Si malheureusement vous deviez vous désister, nous vous demandons de trouver un remplaçant.

## VENTE DE SAPINS

Comme chaque année, la vente de sapins aura lieu en décembre. Les bénéfices de cette vente contribuent aux frais du camp de ski.

Vous recevrez dans votre boîte aux lettres un tout-ménage pour la commande ainsi que toutes les informations concernant cette vente. Merci de faire bon accueil à cette initiative.

## 1<sup>er</sup> MAI

En 2012, les enfants iront chanter le mardi 1<sup>er</sup> mai. Ils auront congé pour cette tradition.

# MALADIE ET DEMANDE DE CONGE

## ABSENCES POUR CAUSE DE MALADIE

Nous portons à la connaissance des parents qu'en cas de maladie de plus de 5 jours de classe consécutifs, un certificat médical doit être présenté à l'enseignant.

Nous vous rappelons que pour toute absence, les enfants doivent apporter un mot signé des parents.

## CONGE ACCORDE AUX ENFANTS

Pour les cas dûment motivés, l'enseignant a la compétence d'accorder à un élève jusqu'à 3 jours de congé consécutifs. Pour une période plus longue, seul l'inspecteur scolaire peut accorder ce congé.

Remarque : Si un élève ne peut pas se rendre en classe, ses parents sont priés d'en informer son maître. Veillez téléphoner en premier lieu à l'école :

Chénens	3 P	026/477.03.85	M. Jung - Mme Delley Zhao
	5 P	026/477.01.08	Mme Carole Tissot
	6 P	026/477.01.09	Mme Olivia Cudré-Mauroux

Autigny	026/477.16.40	Salle des maîtres
---------	---------------	-------------------

Nous vous demandons également d'informer la conductrice du bus afin d'éviter une attente injustifiée et un retard consécutif pour l'arrivée en classe. Les horaires et les numéros de téléphones sont indiqués à la page **13** TRANSPORT SCOLAIRE.

# FICHIER INFORMATISE

Les enseignants sont en possession d'une fiche informatisée de votre enfant. Sur ce document se trouvent tous les renseignements utiles en cas d'absence non justifiée de l'élève. Afin de garder ce fichier à jour, nous vous prions d'informer tout changement de numéros de téléphone (privé, professionnel, ...).

Nous vous rappelons que dans le cas où aucune réponse n'est donnée à l'enseignant, ce dernier pourra :

- *mandater rapidement un membre du personnel communal pour effectuer une recherche en cas d'absence inexplicée ;*
- *transmettre toutes les informations utiles à la police en cas de disparition.*

Tous les changements d'information sont à transmettre directement à la secrétaire de la commission scolaire

Florence Monney  
[monney-florence@bluewin.ch](mailto:monney-florence@bluewin.ch)

ou  
026 477 39 76

## SERVICES AUXILIAIRES

Logopédiste : Non-nommée, le poste est à repourvoir

Psychologue scolaire : Madame  
Séverine Bosson, 026/470.90.76

Consultation : mardi, mercredi, jeudi matin.  
Jeudi après-midi, 1 semaine sur 2.

## COLLABORATION ECOLE-FAMILLE

Une bonne collaboration entre enseignants et parents est indispensable. Elle favorise une meilleure compréhension de l'enfant et participe de ce fait à son plein épanouissement. Durant l'année scolaire, de nombreuses occasions permettent d'établir cette relation (visites individuelles, séances d'informations et autres ...).

Si des parents souhaitent un entretien pour différentes raisons, il suffit de prendre contact avec l'enseignant concerné. Très souvent, une écoute attentive et réciproque permet un dialogue constructif, une autre vision des problèmes rencontrés et la mise en place de solutions appropriées.

# TRANSPORT DES ELEVES ET SECURITE ROUTIERE

Conductrices du bus scolaire :

Mme Francine Brugger      Portable : 079/627.07.83  
1742 Autigny                      le lundi, mardi et mercredi

Mme Katharina Nicolet      Portable : 079/747.25.90  
1744 Chénens                      le jeudi et vendredi

Un bus scolaire assure le transport des écoliers entre Autigny et Chénens. Ce moyen de transport est obligatoire pour tous les élèves. Nous demandons aux parents de rendre attentifs leurs enfants que, pour des raisons de sécurité, ils sont tenus d'attacher impérativement leur ceinture durant tous les trajets. **Nous recommandons aux parents de limiter au strict minimum les transports en véhicule privé. En cas d'impossibilité, nous vous demandons de vous parquer dans les places prévues à cet effet.**

Les enfants de 5P et 6P habitant le bas du village de Chénens et scolarisés à Chénens se rendent à l'école à pied. Par contre, les élèves de 6ème année peuvent, s'ils le désirent, se rendre à l'école au moyen de leur bicyclette. Les 6P d'Autigny la laissent dans la cour d'Autigny et prennent le bus. **Toutefois, les parents prennent l'entière responsabilité de cette option.**

Nous vous demandons instamment de respecter les règles suivantes :

- Les élèves de 6P venant à vélo portent du casque obligatoire et laissent leur bicyclette dans les places prévues à cet effet. Interdiction formelle de circuler dans la cour d'école. Les trottinettes et les rollers sont également interdits.

- Les enfants ne doivent pas se trouver dans la cour d'école **plus de 10 minutes** avant le départ de leur bus ou le début des cours. N'oubliez pas que vos enfants sont sous votre entière responsabilité s'ils outrepassent ce délai.
- Nous avisons que la commission scolaire ou les conductrices prendront les mesures nécessaires en cas de manque de discipline lors des transports.

### HORAIRES DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Transport des enfants d'**Autigny à Chénens**, départ dans la cour de l'école

Matin

1er bus		07h45
2ème bus	Enfants de 3P, 5P et 6P	07h55

Après-midi

1er bus		13h00
2ème bus	Enfants de 3P, 5P et 6P	13h10

## Transport des enfants de Chénens à Autigny

### Matin

1ème bus	Enfants de 2P Arrêt de la laiterie	07h50 suit
2ème bus	Enfants de l'EE et 1P Arrêt de la laiterie	08h05 suit

### Après-midi

1ème bus	Enfants de 1P et 2P Arrêt de la laiterie	13h05 suit
2ème bus	Enfants de l'EE Arrêt de la laiterie	13h20 suit

En raison du nombre de places disponibles dans le bus, il est impératif de respecter ces horaires.

Concernant les déplacements pour les leçons de gymnastique et d'ACT-ACM, les instructions vous seront précisées et transmises par l'enseignant(e) et ce, dès les premiers jours de la rentrée.

## Sécurité

En Suisse, environ 1300 accidents impliquant des enfants se produisent chaque année sur le chemin de l'école.

A chaque rentrée scolaire, le BPA fait une campagne de prévention des accidents.

### Les enfants et la route :

- La sécurité des enfants est une priorité.
- La cour d'école est une place de jeux pour vos enfants.
- Les enfants ne sont pas tous capables d'évaluer le danger lié au trafic.
- Lorsqu'ils jouent, les enfants ne se soucient pas des voitures qui roulent.

### Prévention :

- Les parents expliquent aux enfants les dangers du trajet qui ne comporte pas toujours de trottoir.
- Une visite de la police pour une prévention contre la délinquance juvénile est prévue en 5P

### Suggestions :

- Dans la mesure du possible, encouragez vos enfants à faire le trajet de l'école à pied.
- Si vous le désirez, pour plus de sécurité, organisez les trajets par quartier.
- La police cantonale, par sa section éducation routière, ainsi que l'Association Transports et Environnement (ATE) sont disposées à vous informer sur la possibilité de mettre en place un système appelé « PEDIBUS ».

POLICE CANTONALE, section éducation routière  
1763 Granges-Paccot

Tél. :026/305.20.30  
Fax : 026/305.20.89

Coordination Pédibus-Fribourg ATE

Mme Vigdis Sandoz-Hansen [Pedibus.fribourg@ate.ch](mailto:Pedibus.fribourg@ate.ch)

Nat : 078/657.87.01

Tél : 026/915.30.74

# REGLEMENT DU CERCLE SCOLAIRE

## Objectifs :

- Donner un cadre aux élèves
- Apprendre aux élèves à différencier l'école de la maison
- Etablir le respect des uns envers les autres
- Préserver une bonne ambiance scolaire
- Permettre aux élèves de travailler dans des conditions optimales

## REGLES DE VIE DU CERCLE SCOLAIRE

### Règle n° 1

Les élèves disent bonjour aux adultes quand ils les croisent et vouvoient tous les adultes.

### Règle n°2

Les élèves se respectent par les mots et par les gestes.

### Règle n° 3

Les déplacements dans les couloirs et les escaliers se font dans le calme.

### Règle n° 4

Les élèves ne sont pas autorisés à utiliser un téléphone portable (y compris PSP, Gameboy, MP3, ...) à l'école, dans les bâtiments et dans la cour, ainsi qu'à l'extérieur, lors d'activités organisées par l'école (visites, cinéma, activités sportives, etc.). Ces appareils doivent rester éteints dans les sacs. En cas de non-respect de cette consigne, le téléphone sera confisqué pour la durée de un mois.

#### Règle n° 5

Après utilisation des toilettes, les élèves tirent l'eau et se lavent les mains.

#### Règle n° 6

Les élèves jettent les déchets dans les poubelles.

#### Règle n° 7

Les élèves ont une tenue vestimentaire correcte à l'école.

#### Règle n° 8

Les élèves respectent le matériel et les bâtiments de l'école.

#### Règle n° 9

Les élèves ne sont pas autorisés à prendre des bouteilles en verre dans l'enceinte de l'école.

## **Règlement pour la gymnastique**

### Ecole primaire

Pour les activités physiques, les élèves prendront dans un sac leur tenue de gymnastique ainsi que des espadrilles pour l'intérieur (attention ! certaines semelles laissent des traces sur le sol). Il est nécessaire de prévoir les affaires pour la douche qui est obligatoire, sauf avis médical ou excuse écrite signée des parents.

### Ecole enfantine

Les enfants porteront déjà leur training et laisseront leurs ballerines à l'école. En fin de leçon, les enfants de l'école enfantine ne se douchent pas.

## SANTE

Clinique dentaire scolaire (une fois l'an) 026/305.98.06

Planning familial (EE-2P-4P-6P) 026/305.29.55

Médecin scolaire :

Madame la Doctoresse  
Kléa Morel-Gotzos  
Rue de la Saletta 10  
1632 Riaz

026/913.73.63

Une visite du médecin scolaire aura lieu dans les classes 5 ou 6P.

Chaperon Rouge (Croix-Rouge) : Service de garde d'enfants à domicile, si l'enfant est malade ou si le parent est malade

026/347.39.49 (lu au ve 07h30-11h30)

076/347.39.49 (dim au je 20h00-21h00)

### POUX

Dans le cas où vous constateriez que votre enfant est porteur de poux, il est impératif d'en avertir l'enseignant, ceci afin d'enrayer une possible épidémie. Vous pouvez faire un contrôle ou obtenir des conseils « anti-poux » chez votre coiffeur ou dans une pharmacie.

Ne pas abuser des shampoings préventifs, les poux s'y habituent !

# INFORMATIONS UTILES

## Numéros de téléphone utiles :

### Autigny :

Administration communale 026/477.16.25

Conciergerie : M. Daniel Chablais 079/690.89.84

### Chénens

Administration communale 026/477.22.01

Conciergerie : Mme Sarah Nicolet 026/653.06.22